



512

La compétence et le cœur : Philippe Sanmarco

Du rôle traditionnel du député...

Contrairement aux idées reçues, le travail d'un député ne se juge pas à son assiduité aux séances et aux débats publics mais à sa participation aux groupes et aux commissions spécialisées de l'Assemblée Nationale.

Un député a aussi recours aux questions écrites ou orales qui lui permettent d'obtenir des réponses claires aux différents problèmes qui lui sont soumis par ses électeurs lors de ses permanences d'accueil.

Philippe SANMARCO a eu ainsi l'occasion de poser des dizaines de questions orales ou écrites au cours de cette législature : des conditions d'ouverture des grandes surfaces le dimanche, aux conditions d'attributions des allocations aux adultes handicapés, en passant par la réglementation des rejets de produits radioactifs sur le littoral. Philippe SANMARCO s'est aussi fait l'interprète des préoccupations des provençaux dans tous les domaines de la vie quotidienne : santé, transport, protection sociale, éducation, emploi, etc, etc,...

...aux missions exceptionnelles

Mais il ne s'agit là que du travail ordinaire d'un député. Par contre c'est la volonté de Philippe SANMARCO, son énergie et son engagement qui lui ont permis d'être reconnu par ses pairs comme un député capable de prendre et d'assumer d'autres responsabilités.

C'est ainsi qu'il a été appelé à de nombreuses autres fonctions.

Dès 1981, membre de la Commission des Affaires Etrangères, il s'est engagé sur différents terrains de la politique extérieure de la France. Il fut notamment représentant français à la Délégation sur le désarmement à l'ONU, Président du Groupe Parlementaire France-Cameroun (il y est né à l'époque où son père y était administrateur), Vice-Président de France-Etats Unis, Vice-Président de France-Algérie. Autant d'occasions de rencontres et d'échanges, qui lui ont permis par exemple de jouer un rôle décisif dans l'implantation d'entreprises françaises sur des marchés d'exportation ou encore dans la solution de cas douloureux et personnels comme ceux de divorcées, mères d'enfants retenus en Algérie.

Egalement membre de France-Israel, il a pu rencontrer le Président ITSAK NAVON.

Ces différents engagements lui ont conféré la compétence et l'autorité voulues pour être le rapporteur spécial du projet de loi autorisant les étrangers à se constituer en association.

Ce cheminement, qui a conduit naturellement Philippe SANMARCO des questions de relations extérieures et de coopération aux problèmes de cohabitation, devait très rapidement au cours de cette législature, affirmer son rôle de premier plan dans l'un des enjeux essentiels de la vie sociale française.

C'est ainsi qu'il fut rapidement élu Vice-Président de la Commission PESCE (anciennement Dubedout), chargée du dossier difficile des quartiers. On se souvient en effet de l'actualité dramatique des Minguettes pendant l'été 1981 qui avait conduit le gouvernement à constituer la Commission Nationale de Développement Social des quartiers. Il est de la même manière très naturel de retrouver Philippe SANMARCO au sein du bureau de la Fédération Nationale des Offices d'HLM.

En 1983, Philippe SANMARCO est appelé à la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale où il siège sous la Présidence de son ami Christian GOUX, député du Var. L'époque est à la rigueur donc à la compétence et à la technicité et Philippe SANMARCO trouve là un champ d'action privilégié !

Des responsabilités nationales...

Il est ensuite désigné pour représenter l'Assemblée Nationale au Conseil de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations, premier établissement financier de France (son budget est supérieur à celui de l'Etat !) et il en est immédiatement élu le Président.

Quand on sait qu'il a été également choisi comme Rapporteur du Budget des Services du Premier Ministre, on imagine encore mieux l'esprit de rigueur et le sens des responsabilités qui l'animent.

...à l'engagement sur le terrain

Mais, si Philippe SANMARCO a pu mener une telle activité parlementaire c'est aussi parce qu'il avait, à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône un engagement sur le terrain qui pouvait enrichir son expérience, son savoir-faire et son intuition face aux problèmes de la vie quotidienne.

Conseiller Municipal il est à l'évidence à l'écoute des Marseillais. On peut rappeler aussi ici qu'il fut un secrétaire général apprécié et réformateur de la Ville de Marseille de 1978 à 1981, connaissant donc de l'intérieur, les affaires et la gestion de la ville.

Président de l'OPAC, premier organisme d'HLM dans les Bouches-du-Rhône gérant 30.000 logements, il doit rétablir une situation dégradée et entamer une nouvelle politique sociale du logement.

De l'esprit de solidarité...

Cette connaissance effective des problèmes de la vie quotidienne des provençaux, il la met à profit au sein du Conseil d'Administration du Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Marseille.

Comment dans ces conditions, s'étonner de retrouver aussi Philippe SANMARCO sur le front des initiatives concourant à l'insertion des communautés et à leur cohabitation. Président de l'ADRI, Association pour le Développement des Relations Intercommunautaires à Marseille, il est aussi l'un des premiers à soutenir la fondation 3CI, aux côtés de Paul Marc Henry, Bernard Stasi, Michel Rocard, Jean-Pierre Cot et Jacques Chaban Delmas, récemment créée pour favoriser la création d'activités économiques par les jeunes issus de la deuxième génération des immigrés.

Cet esprit de générosité et cette lucidité face aux problèmes du moment, animent Philippe SANMARCO, Président de l'Association Avenir Jeunes et responsable à Marseille des TUC.

Préparer les jeunes à l'avenir est aussi l'un des fondements de son action qui justifie également qu'il enseigne à la Faculté des Sciences Economiques d'Aix-Marseille.

...au débat d'idées

Avec Bernard Morel, universitaire, Philippe SANMARCO a publié récemment "l'Endroit du décor" (chez Edisud). Au fil des pages on retrouve la rigueur de l'analyse et la détermination des choix pour projeter Marseille dans l'avenir.

Il faut souligner que les prises de position de Philippe SANMARCO et ses responsabilités effectives ne sont possibles que grâce à un sens exceptionnel de l'organisation, à une capacité de travail, rare et réputée et enfin parce que Philippe SANMARCO sait développer autour de lui l'enthousiasme nécessaire à la bonne conduite de ses actions.

De l'engagement politique...

Son engagement à gauche date de sa vie étudiante. Après ses études secondaires au Lycée St-Charles de Marseille, il est diplômé de Sciences Politiques, licencié en droit, puis intègre l'ENA en décembre 1970 à 23 ans. Il occupe de 1974 à 1978 divers postes dans l'administration préfectorale. Il est membre suppléant du Comité Directeur national et secrétaire fédéral de la Fédération des Bouches-du-Rhône du Parti Socialiste.

Son premier mandat électif, il l'obtient aux côtés de Gaston DEFFERRE lors des législatives de 1981 après avoir été secrétaire général de la Ville de Marseille de 1978 à 1981, période de son retour à Marseille où sont ses racines familiales : son père Louis bien connu des milieux économiques, fut l'artisan du Marché d'Intérêt National et son frère Jean-Louis est Professeur à la Timone.

...aux élections de Mars 1986

Dans le concert politique, Philippe SANMARCO a une voix particulière, un registre original, qu'il est important de maintenir pour Marseille et pour les Bouches-du-Rhône.

Le sens des responsabilités et la fidélité à ses engagements, alliés à la connaissance des réalités, de tous les jours : c'est "la compétence et le cœur" slogan choisi par Philippe SANMARCO, au seuil de sa campagne pour les élections législatives.

Philippe SANMARCO.

39 ans - Marié à Stéphanie JOY

Trois enfants : Jacqueline 14 ans, Benjamin 11 ans, et Suzanne 7 ans.